

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 77 (1950)
Heft: 9

Artikel: Résultats du concours d'avril
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prême joie, accoudé au bar, devant un verre de vin rouge, un magnifique apache bon teint, vivante réplique de Buffet. Nous nous assîmes à côté de lui et je commandai deux « qui troue la table ». Les autres clients nous regardaient avec une intense curiosité, vêtus qu'ils étaient comme de confortables bourgeois.

Buffet me murmura à l'oreille :

— Ce sont sans doute des étrangers ; ils me prennent pour un véritable apache. Tandis que le collègue d'à côté me considère comme un « pote ». C'est très réussi.

Le collègue en question était en train de sortir son mouchoir à carreaux rouges pour essuyer son couteau de poche. Une espèce de porte-carte, qui devait être dans le mouchoir, tomba aux pieds de Buffet sans que son propriétaire s'en aperçut. Buffet se baissa, jeta un coup d'œil à l'objet qu'il rendit ensuite à l'apache qui remercia en touchant de l'index le bord de sa casquette. J'entendis Buffet grommeler. Je l'interrogeai du regard. Il me répondit d'un signe de tête qui désignait la porte. Je payai, pour ne pas le rendre ridicule, et nous sortîmes sous les regards amusés des consommateurs.

A peine avions-nous franchi la porte, que Buffet laissa éclater une colère que rien n'avait fait soupçonner.

— Taborgnau de taguenet, de bedoume, de pignoufle de nom de...

Je l'interrogeai.

— Qu'est-ce qui te prend ?

Il répondit, écumant de rage :

— Tu as remarqué que j'ai ramassé le porte-carte de cette espèce d'apache ?

— Oui, et alors ?

Eh bien, j'ai vu sa carte d'identité.

— Et elle était fausse ?

— Non, elle n'était pas fausse, espèce de gnolu. Seulement, y avait marqué dessus : Auguste Bosson, vigneron à Lutry...

Ton fils affectionné : Justin.

p.c.c. Claude Marti.

Résultats du concours d'avril :

Grosse participation. Une solution juste nous est même parvenue de... Montmartre aux artistes, Paris, de la part d'un abonné qui est fixé dans la Ville Lumière depuis 25 ans, mais qui est resté Vaudois... et pas pour des prunes.

L'autel où sont sacrifiés les Compagnons de St-Antoine, les cochons, a donné lieu à des interprétations orthographiques différentes. Le mot juste *Trabetzet* peut, il est vrai, s'écrire aussi avec un s. *Trabichet* n'est pas faux et s'emploie dans certaines régions de La Côte. Aussi bien avons-nous décidé de l'admettre, bien que non conforme à la « grille » originale.

La liste des gagnants, au nombre de 22, s'établit donc comme suit :

Mme Breuer, Clarens, présidente cantonale de l'Association des vieux costumes.

M. Jacques Faucherre, méd.-dentiste, Moudon.

Mme E. Audergon, Beauregard 20, Neuchâtel.

Mme Camille Borboën, av. Vinet 20, Lausanne.

M. Victor Conod, Belles-Roches 3, Lausanne.

Mme A. Amiguet, Chesières.

M. Sam. Aubert fils, av. C.-F.-Ramuz 77, Pully-Lausanne.

M. C. Pavillon, Moudon.

M. Ernest Aubert, Le Solliat, Vallée de Joux.

Mme A. Capt, Pré-Fleuri 4, Lausanne.

M. H. Gruaz, 189, rue Ordener, Paris XVIII^e.

M. Edouard Mottier, Chesières s. Ollon.

M. J. Candaux, anc. pasteur, Prilly.

M. Louis Chamorel, Gryon s. Bex.

M. le bibliothécaire de Panex, Panex.

M. Marcel Destraz, Moléson 7, Lausanne.

M. J. Corbaz, route de Cossonay, Prilly.

M. François Gervais, historien, rue César-Roux 9, Lausanne.

M. Albert Moret, Huémoz s. Ollon.

M. Jean Landry, Aubépines 37, Lausanne.

Mlle M. Gilliéron, César-Roux 14, Lausanne.

M. Claude Pahud, Clarens.

Mme Béatrice Maire, rue Numa-Droz 60, La Chaux-de-Fonds.

Les gagnants voudront bien faire connaître l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Dix abonnements transmissibles récompenseront ceux qui nous adresseront la « grille » ci-contre remplie conformément à la « grille originale », d'ici au 31 mai.